

Nouveau!!!

LA GESTION DES ACCIDENTS MAJEURS DANS LES DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES

Présentation :

La Loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques, et les nombreux textes qui ont suivi, a modifié fondamentalement l'approche et le contenu des études de dangers, au-delà des installations classées Seveso. Elle a notamment renforcé la nécessité de compétences particulières en sécurité des procédés industriels, en particulier en mettant l'accent sur l'aspect probabiliste et sur les barrières techniques de sécurité.

Plus qu'une simple étude administrative, l'étude de dangers est aujourd'hui au cœur du système de management de la sécurité des procédés industriels. De ce fait, elle doit être conduite par un spécialiste des procédés industriels doté des connaissances nécessaires pour identifier de façon exhaustive les dangers d'une installation et définir des barrières de sécurité adaptées pour ramener les risques d'accidents majeurs à un niveau acceptable.

Objectifs :

Au travers de cette formation, Chilworth souhaite présenter les éléments fondamentaux de la réalisation ou la révision d'une étude de dangers : identifier de façon exhaustive les phénomènes dangereux, employer une analyse de risques adaptée, s'assurer de l'efficacité des mesures de maîtrise des risques (barrières de sécurité techniques et organisationnelles), anticiper les points bloquants et assurer un lien cohérent avec les autres études de risques industriels (ATEX, Foudre,...).

En particulier, les bonnes pratiques applicables à l'étude de dangers seront illustrées par des études de cas et des retours d'expérience. A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de réaliser ou superviser une étude de dangers exhaustive, démonstrative, et d'en exploiter les éléments pour la prévention de leurs accidents majeurs potentiels.

Programme détaillé :

Introduction

- Réglementation des risques industriels, majeurs et technologiques
- Enjeux et responsabilités : l'étude de dangers au cœur du dispositif de prévention des accidents majeurs (PPRT)

Les bonnes pratiques applicables à l'étude de dangers

- Préparer l'étude de dangers – Concertation avec la DREAL et le SDIS
- Tirer les leçons de l'accidentologie et du retour d'expérience
- Connaissances nécessaires pour l'identification des potentiels de dangers
- Mettre en œuvre une analyse de risques adaptée aux installations, aux enjeux
- Évaluer les conséquences des accidents : modélisation de l'intensité des effets d'un feu de nappe, incendie, explosion, VCE, BLEVE, BOIL-OVER, dispersion toxique
- Justifier la pertinence des MMR techniques et organisationnelles (efficacité, fiabilité, pérennité, niveaux SIL, dimensionnement)
- Évaluer la probabilité d'occurrence des scénarios d'accidents majeurs (bases de données, règles d'agrégation, de décote)
- Hiérarchisation des phénomènes dangereux selon une démarche itérative de réduction des risques
- Liens avec les plans de secours (POI, PSI, PPI) et autres études de risques industriels (ATEX, foudre, séisme,...)
- Exploiter les résultats de l'étude de dangers
- Préparer « l'après » étude de dangers (PPRT, tierce-expertise et autres demandes de l'Inspection, révision)

Retour d'expérience

- Retour d'expérience de Chilworth dans la connaissance des dangers liés aux produits et aux procédés, et en tant que rédacteur et tiers-expert d'études de dangers
- Échanges / discussion à partir d'exemples industriels des participants

Conclusions

Personnel concerné :

Directeurs d'usine, directeurs, responsables et animateurs HSE, ingénieurs et techniciens impliqués dans l'évaluation des dangers, l'analyse des risques industriels, la réalisation, la validation ou l'exploitation d'une étude de dangers.

Informations :

Durée : 2 jours (9h - 17h30)

Dates : 29-30 mars 2011 à Lyon et 11-12 octobre 2011 à Paris

Coût : 950 Euros HT - *Comprend les pauses et les repas de midi*

